

## Soulèvement des ouvriers et ouvrières agricoles en Afrique du Sud

### Pour la dignité humaine et des salaires de subsistance

**30 ANS**

**1983 – 1993:  
les dix premières années**

Le SOLIFONDS a démarré ses activités le 1<sup>er</sup> mai 1983 par une première action de soutien. Elle était destinée aux syndicats africains des travailleurs et travailleuses du textile et de la métallurgie, alors en grève contre l'entreprise Alusaf, à 22% aux mains d'Alusuisse. La solidarité avec les syndicats sud-africains qui combattaient le régime d'apartheid de l'intérieur est demeurée l'une des priorités du SOLIFONDS jusque dans les années 1990.

En Asie, nous nous sommes concentrés sur les Philippines, où une grève chez Nestlé fut suivie d'une bataille juridique de plusieurs années. Pendant ce temps, au Bangladesh, les paysans sans terre luttent pour une réforme agraire sous la dictature militaire et, en Inde, les ouvriers et ouvrières d'Unilever se mettaient en grève.

Au début de son existence, le SOLIFONDS a par ailleurs soutenu les luttes syndicales au Honduras, au Salvador et au Nicaragua. Dans ces pays, les oligarchies au pouvoir répondaient par la guerre aux revendications populaires, tandis que Pinochet gouvernait le Chili d'une main de fer. Onze années après le putsch contre le président Allende, le SOLIFONDS a organisé en 1984 des campagnes de solidarité en faveur des cuisines populaires et des ouvrières et ouvriers bannis. En Bolivie et au Pérou, l'appui du SOLIFONDS était surtout destiné aux ouvriers des mines et, en Colombie, aux employés des bananeraies.

Nous avons en outre fourni une assistance juridique aux victimes de persécutions politiques dans différents pays et soutenu des campagnes pour le respect des droits humains.

SOLIFONDS  
Quellenstrasse 25  
Case postale  
CH-8031 Zurich  
Tél. 044 272 60 37  
Fax 044 272 11 18  
mail@solifonds.ch  
www.solifonds.ch  
CP 80-7761-7



Depuis novembre, les ouvriers et ouvrières agricoles de la région du Cap manifestent pour un salaire équitable: 150 rands par jour.  
Photo: Mike Hutchings/REUTERS

*« Je m'appelle Gert et travaille depuis plus de vingt ans dans la même ferme. La vie y est terrible. Je ne me plains même pas du salaire de misère, je voudrais juste que l'on me respecte. Je veux travailler sans avoir peur tout le temps. Je ne veux pas que l'on me batte avec une bêche. »*  
(Propos recueillis à Ashton, 16.11.2012.)

Par les grèves et les protestations qui ont débuté le 6 novembre 2012 dans la petite ville sud-africaine de De Doorns, les ouvriers et ouvrières agricoles expriment une colère alimentée par des décennies d'une exploitation indicible. Et De Doorns ne se distingue en rien de centaines d'autres petites villes agricoles d'Afrique du Sud: les travailleurs et les travailleuses sont partout victimes des mêmes abus.

Le soulèvement à De Doorns fait pourtant figure de tournant historique. A l'instar de Marikana pour les mineurs, De Doorns marque la prise de conscience de la main-d'œuvre agricole. La revendication d'un salaire minimal de 150 rands (16 francs) par jour est au cœur d'une lutte qui fait tache d'huile. Depuis novembre, des actions spontanées ont ainsi secoué de nombreuses localités du Cap occidental. Après avoir trimé toute leur vie sous le joug d'un système quasi féodal, totalement dépourvus de syndicats, les ouvriers et ouvrières se soulèvent aujourd'hui pour exiger un salaire décent et de meilleures conditions de vie. Le gouvernement et les fermiers n'en reviennent pas.

Le mouvement de protestation est emmené par la jeune génération rurale, qui refuse de continuer à supporter les abus et l'oppression. Les femmes sont les fers de lance du mouvement, montant souvent en première ligne. Ouvrières agricoles, elles gagnent encore moins que les hommes, alors qu'elles ne sont même pas sûres d'obtenir un travail et un logement à la ferme.

Le SOLIFONDS soutient les ouvriers et ouvrières agricoles d'Afrique du Sud dans leur lutte pour la dignité, des salaires suffisants et des conditions de travail décentes.

## **Pakistan: campagne après un incendie d'usine**

Le 9 septembre 2012, le feu a éclaté dans une usine de textile pakistanaise appartenant à Ali enterprises. Les sorties de secours étant verrouillées et les fenêtres garnies de barreaux, 300 ouvriers et ouvrières ont péri dans les flammes. L'usine comptait parmi les quelque 10 000 sites de production à Karachi, où la main-d'œuvre travaille dans les conditions les plus précaires. La plupart de ces fabriques ne sont pas enregistrées auprès des autorités et sont illégales. Sinistres et accidents du travail y sont récurrents. L'incendie du 9 septembre était déjà le troisième ou le quatrième chez Ali enterprises. Cette fois-ci, ses conséquences furent désastreuses.

Regroupés au sein du Workers' Rights Movement sur l'initiative de la fédération syndicale NTUF, des syndicats pakistanaïses et des organisations de défense des travailleurs luttent pour que les familles des victimes soient indemnisées. Leur tâche n'est pas facile, car les employés travaillaient sans contrat et les personnes concernées doivent prouver que leurs proches comptent parmi les victimes. Trois mois après l'incendie, 61 familles signalaient encore un proche disparu.

L'incendie a soulevé une grande vague de protestations. Celle-ci a permis, avec l'appui de la campagne internationale Clean Clothes, de faire pression sur la marque allemande bon marché KIK, pour qui l'usine travaillait presque exclusivement.

Vu l'étendue du sinistre et la pression internationale, les autorités pakistanaïses et les médias sont actuellement très sensibles à cette problématique. La fédération syndicale NTUF entend en profiter pour obtenir une amélioration réelle des conditions de travail dans ces usines et contraindre les autorités à prendre des mesures concrètes.

Avec l'appui du SOLIFONDS, La fédération syndicale NTUF a ainsi lancé une campagne pour la santé et la sécurité au travail. Elle exige notamment que les usines soient enregistrées conformément à la loi et que leurs installations soient inspectées, que les ouvriers et les ouvrières reçoivent des contrats de travail écrits, qu'ils soient admis dans l'assurance sociale et vieillesse et que leurs droits syndicaux soient garantis.

## **Ouvriers et ouvrières agricoles en Afrique du Sud: les origines du soulèvement?**

Diverses raisons sont à l'origine du soulèvement de la main-d'œuvre agricole en Afrique du Sud, mais la principale réside dans le fait que sa situation n'a pas changé d'un iota depuis la fin de l'apartheid, en 1994, alors même que les bases légales ont évolué. Les conditions de travail sont demeurées identiques et tiennent du rapport féodal entre le maître et son serviteur. Les ouvriers et les ouvrières dépendent totalement du fermier, surtout dans les vastes exploitations éloignées de tout. Bien que le salaire minimum soit de 69 rands (7 fr. 40) par jour dans l'agriculture, ils sont souvent moins bien payés. Avec ce maigre revenu, ils doivent acheter à la ferme des produits alimentaires à des prix surfaits, payer au fermier un loyer pour un logement indécemment dépourvu d'installations sanitaires et – si leurs enfants ont la chance d'aller à l'école – s'acquitter d'un écolage. Nombre de familles deviennent ainsi prisonnières du cercle vicieux de l'endettement. Si les graves violations des droits humains dans les exploitations agricoles étaient connues, une étude de Human Rights Watch (*Ripe with Abuse*, 2011) en a apporté les preuves.

Depuis 1994, faisant fi des lois en vigueur, les fermiers sud-africains ont chassé plus d'un million de personnes, principalement les travailleuses et travailleurs âgés qui n'étaient plus productifs. Le Ministère du travail, chargé de faire respecter les normes du travail, n'en a pas les moyens ou, pire, prend parfois la défense des fermiers.

La situation des ouvriers et des ouvrières agricoles est devenue de plus en plus insupportable. En voici quelques témoignages :

*« J'ai 42 ans. Je travaille dans cette ferme depuis l'âge de 16 ans. Il y a quelques années, notre patron a construit ces maisonnettes sur ses terres et beaucoup d'entre nous sont venus habiter ici. Lorsque nous sommes allés lui parler du salaire minimum de 150 rands, il est devenu fou de rage et nous a hurlé d'aller nous faire f... Il est extrêmement grossier et nous traite comme des animaux. Lorsque nous avons vu les événements de De Doorns à la télévision, nous avons décidé de faire la même chose. »*

*« Mon patron possède sept exploitations, mais nous n'avons même pas de toilettes. Lorsque nous exigeons des toilettes, il réplique qu'il préfère acheter une autre ferme plutôt que de nous en installer. »*

*« Lorsque je me suis inscrit au syndicat, il m'a dit que je devais disparaître de sa ferme, car il n'y tolère pas d'agitateurs. »*

*« Juste au moment où nous allions reprendre la grève, le fermier nous a ordonné de nous aligner contre la clôture. Il a alors pointé son fusil sur nous et menacé de tuer bon nombre d'entre nous si nous cessions à nouveau le travail. »*

*« Je travaille dans une exploitation qui produit des abricots. Pour chaque cageot de 25 kilos de fruits récoltés, je reçois 89 cents (10 centimes). Si je veux gagner 89 misérables rands par jour, je dois récolter 100 cageots. Au bout d'une semaine à ce rythme, j'ai mal partout et tiens à peine debout. »*

### **Le mouvement se poursuit**

Depuis son lancement, le soulèvement des travailleurs agricoles a pris différentes formes : grève, blocage d'une autoroute, manifestation, marche sur un poste de police pour déposer plainte contre les agressions perpétrées par les forces de l'ordre. La diversité de ces actions montre que les ouvriers et les ouvrières

### **Agriculture en Afrique du Sud**

Comparée à l'industrie (31,3%) et au secteur des services (65,5%), l'agriculture (3,2%) ne représente qu'une part modeste du produit intérieur brut de l'Afrique du Sud. Elle emploie tout de même plus de 600 000 personnes, ce qui en fait le secteur d'exportation (vin, fruit, viande) utilisant le maximum de main-d'œuvre. De plus, 300 000 autres salariés dépendent plus ou moins directement de ce secteur.

En 2011, la Suisse a importé pour 28 millions de francs de fruits d'Afrique du Sud, pour 7,6 millions de vin et 4,2 millions de viande.



Dans l'agriculture, travailleurs et travailleuses continuent de subir une exploitation éhontée. D'où leur slogan : « Assez, c'est assez ! »

Photos: Katrin Haunreiter

expriment spontanément leur colère et leurs revendications. Si des tentatives de négociations ont eu lieu entre syndicats et entreprises agricoles, les protestations se poursuivent... tout comme la répression par la police. Un manifestant a déjà été tué, de nombreux blessés et bien plus de 100 placés sous les verrous.

### Coordonner et soutenir le mouvement

Dans cette situation, parfois inextricable, plusieurs organisations populaires, ONG et syndicats sud-africains se sont réunis au sein d'une coalition, afin d'apporter un soutien solidaire aux manifestants. La coalition s'est adressée au SOLIFONDS, car elle a besoin d'urgence de moyens financiers. Il faut de l'argent pour coordonner les divers comités locaux, renforcer la solidarité mutuelle et éviter les accès de racisme. Il importe d'améliorer le travail auprès des médias et de faire connaître les causes du soulèvement. Une grande manifestation allant être organisée devant le Parlement national, il faut aussi payer la nourriture et le transport des manifestants. Sans parler du besoin croissant d'assistance juridique pour défendre les activistes arrêtés et accusés.

Le SOLIFONDS a répondu présent à cette demande formulée par la coalition de solidarité et les ouvrières et ouvriers agricoles en colère. Nous comptons sur vous pour soutenir leur lutte.

### Native land act et réforme agraire

Entré en vigueur en 1913, le *Native land act* a attribué 80% des terres sud-africaines aux quelque 20% de Blancs qui y vivent. La population noire a été parquée dans des réserves (bantoustans) occupant le reste du pays. Elle constituait un réservoir de main-d'œuvre bon marché pour les mines et les fermes.

La fin de l'apartheid, en 1994, a mis la réforme agraire à l'ordre du jour politique, le Gouvernement ANC préconisant toutefois la vente volontaire des grandes propriétés et une indemnisation aux prix du marché. Le résultat est décevant. Jusqu'ici, moins de 6% des terres volées aux Noirs ont été restituées. La réforme agraire n'a jamais vraiment été appliquée en Afrique du Sud; un échec qui ne fait qu'enfler la colère de la population noire.

### Soutien aux mineurs opposés à Glencore

Dans le nord de la Colombie, les ouvriers d'une mine de charbon appartenant à Prodeco, une filiale de Glencore, ont fait la grève pendant plus de trois mois. Ils ont dû l'interrompre en novembre, par crainte de voir la situation s'envenimer. Mais le conflit perdure. Il y a longtemps qu'un tribunal d'arbitrage aurait dû se saisir de l'affaire, mais rien n'a été fait jusqu'ici et aucune solution n'est en vue.

Les mineurs se sont mis en grève en juillet dernier à la suite de l'échec des négociations devant déboucher sur une nouvelle convention collective de travail. La grève a d'emblée engendré de vives tensions: selon le syndicat, la récente voie d'accès au site d'extraction avait été aménagée pour permettre à des briseurs de grève de rejoindre la mine sous la protection des forces de l'ordre. Alors qu'une commission nationale de médiation devait commencer ses travaux, après plus de soixante jours de grève, Prodeco a refusé d'y participer. L'entreprise a préféré en appeler aux tribunaux, entamant plusieurs procédures pour faire déclarer cette grève illégale.

Il faut savoir que trois sous-entreprises de Glencore, avec pratiquement les mêmes dirigeants à leur tête, se partagent la mine. Tandis que l'une d'elles, Carbones de la Jagua (CdJ), exploite la majeure partie de la mine et n'emploie que 400 ouvriers environ, la CMU dispose d'une surface quatre fois plus petite et compte 2300 ouvriers, alors que la CET ne possède ni machines ni ouvriers. Les ouvriers étant répartis entre les trois entreprises selon les besoins, toutes les trois ont été visées par la grève. La multinationale a profité de cette situation et commencé par demander la condamnation de la grève par le biais de la CdJ. Lorsque la Cour suprême de Valledupar a rejeté cette plainte, c'est la CMU qui a pris le relais devant le tribunal. Si cette deuxième plainte a également échoué, les frais de justice pèsent très lourd sur le syndicat. «Prodeco veut nous affamer», nous a écrit Sintramienergética. Le SOLIFONDS a versé une contribution pour soutenir la grève et couvrir les frais d'avocat.

**Nous vous remercions du fond du cœur pour votre solidarité!**

# SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

«Pragatisheel Cement Shramik Sangh (PCSS) est un petit syndicat d'ouvriers temporaires du ciment dans l'Etat du Chhattisgarh, au centre de l'Inde. La multinationale Holcim est le plus grand cimentier du monde, qui possède des sites de production dans plus de quarante pays et quelque vingt-quatre cimenteries rien qu'en Inde. Présents dans deux de ces cimenteries, les syndicalistes du PCSS occupent la position la moins enviable parmi tous les employés: les mesures de protection étant lamentables, ils travaillent dans des conditions très précaires. Ce qui nous a soutenus durant plus de vingt ans de lutte pour nos droits fondamentaux, c'est de savoir qu'il existe une justice et aussi l'appui que nous avons reçu de personnes que nous ne connaissons même pas, mais qui partagent nos convictions par-delà les frontières géographiques et politiques.

La vigueur de notre combat réside dans le fait qu'il est mené par les ouvriers et les ouvrières qui refusent l'injustice. Nous devons cependant des remerciements à tous ceux de par le monde qui nous ont soutenus. Grâce à nos amis et amies en Suisse, le cas des temporaires de Jamul ou celui des familles paysannes expropriées à Rawan ont été évoqués lors de l'assemblée des actionnaires de Holcim à Zurich, et un petit syndicat comme le nôtre a été en mesure de déposer une plainte contre le géant du ciment auprès de l'OCDE. Et c'est encore grâce à nos amis et amies à l'étranger que les médias ont rendu compte des villages détruits, des dirigeants syndicaux arrêtés et des ouvriers licenciés dans le Chhattisgarh, alors que Holcim célébrait ses 100 ans dans le faste. Le coût humain de ce «siècle de succès» a ainsi été porté à la connaissance de tous.

Nos amis à l'étranger nous ont aidés à comprendre le caractère vorace du capital mondial. Grâce à eux nous avons appris que d'autres mènent des luttes similaires contre Holcim au Mexique, en Colombie et ailleurs. Nous savons désormais que la vague d'expropriations qui déferle sur l'Inde est d'une envergure bien plus grande et touche aussi d'autres pays. Nous avons entendu parler de temporaires en Europe de l'Est et de syndicats démantelés aux Etats-Unis. Même si ces informations ne sont pas directement utiles à notre lutte, elles nous permettent de mieux connaître le monstre que nous combattons.

Ce qui nous a surtout aidés, c'est le simple fait de savoir que nous ne sommes pas seuls, que la lutte des temporaires dans un coin perdu de l'Inde est épaulée par des amis et des amies à l'autre bout du monde. Bien que nous ne partagions pas la même langue, ni la même nationalité, ni l'appartenance à une communauté, nous avons un même sens de la justice. Le fait de le savoir nous rend forts et nous redonne du courage lorsque notre lutte traverse des phases difficiles.»

Pragatisheel Cement Shramik Sangh (PCSS)

## « Nous avons le droit de décider nous-mêmes. »

Quelque 480 personnes, dont 24 maires de communes, les représentantes et les représentants de 40 municipalités et les membres de plus de 80 organisations sociales, se sont réunies du 17 au 20 janvier à Capulalpam de Méndez (Mexique). Avec les habitants d'autres pays d'Amérique centrale, elles ont parlé des effets destructeurs de l'industrie minière sur leur espace vital et ébauché des stratégies communes pour s'y opposer. Le SOLIFONDS a apporté un appui financier à cette rencontre.

Capulalpam se trouve dans les montagnes de la Sierra del Norte, dans l'Etat d'Oaxaca, au milieu d'une région où vivent essentiellement des communautés autochtones. Jusque dans les années 1980, des entreprises étaient autorisées à y exploiter la forêt et les minéraux. L'opposition menée conjointement par plusieurs communautés a poussé le gouvernement à lever les concessions. Capulalpam illustre comment une région gravement détériorée par les activités minières retourne lentement à la production durable, destinée à satisfaire les besoins de ses habitants.

Bien que les communautés autochtones s'y soient clairement opposées, il est à nouveau question, depuis 2010, d'accorder des concessions pour l'extraction d'or et d'argent dans la Sierra, et même à Capulalpam. Voilà pourquoi cette ville a accueilli la rencontre mexicano-centre-américaine contre l'extraction minière. Les participants ont dressé tout un catalogue de griefs et de contre-mesures. La résolution adoptée s'achève sur une affirmation des plus éloquentes: « Nous avons le droit de dire NON à un développement que l'on veut nous imposer, car nous avons le droit de choisir nous-mêmes notre type d'économie ainsi que notre mode de cohabitation sociale, politique et culturelle. »

Edition: «Fonds de solidarité pour les luttes de libération sociale dans le tiers monde»  
 Rédaction: Urs Sekinger, Yvonne Zimmermann  
 Traduction: Milena Hrdina, Moutier  
 Impression: printoset, Zurich